

Burundi : La Cour d'appel décide de garder Claver Mbonimpa en prison

RFI, 10-06-2014 Burundi : Pierre-Claver Mbonimpa restera en prison jusqu'à son procès. Au Burundi, le président de l'Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes détenues (Aprodh), Pierre-Claver Mbonimpa, va finalement rester en prison jusqu'à son procès. Telle est la décision de la cour d'appel de Bujumbura contre le président de l'Aprodh. Ce défenseur des droits de l'homme avait contesté le 15 mai dernier auprès de la Cour d'appel notamment l'existence présumée de formations militaires de jeunes burundais en République démocratique du Congo ainsi que l'enrôlement, en territoire congolais, de Burundais pour le compte d'un groupe dissident du FNL.

Human Rights Watch (HRW) se dit très déçue par cette décision de maintenir en détention Pierre-Claver Mbonimpa. Selon l'organisation de défense des droits de l'homme, il s'agit d'un message très dur adressé à toute la société civile aux médias, au Burundi, pour « tenter de les museler avant les élections de l'an prochain ». De leur côté, les avocats de Pierre-Claver Mbonimpa ne cachent pas leur déception mais ne baissent pas les bras. Même si officiellement il n'y a pas de recours judiciaire possible, ils espèrent convaincre le ministère public de libérer leur client. « Cette décision montre que les juges qui ont rendu n'ont pas été impartiaux, parce que la défense avait donné des arguments convaincants qui militaient en faveur de la liberté provisoire de Monsieur Mbonimpa. [!] Nous allons continuer à montrer au ministère public qu'il n'y a pas de charges suffisantes contre Pierre-Claver Mbonimpa, qui devrait être libéré », a déclaré Maître Armel Niyongirwa, l'un des avocats de Pierre-Claver Mbonimpa.